écomusée d'Alsace

FICHE D'INSCRIPTION Accueil de loisirs
Enfants de 4 à 12 ans

Compléter une fiche par enfant. Pour déposer les dossiers, une boite aux lettres « pédagogie » a été installée au niveau du portail en bois « administration » à côté du restaurant « la Taverne ».

Fiche à envoyer accompagnée : - de la fiche sanitaire de liaison
- de la photocopie du carnet de vaccination **avec le nom de l'enfant**
- de l'attestation CAF précisant votre Quotient familial (Si inférieur à 1562)
- de l'attestation de responsabilité civile pour les **loisirs extra-scolaires**
- du règlement du coût total du séjour

Responsable légal de l'enfant (*) : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

NOM Prénom (du responsable légal) : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Localité : ……
☎ Domicile : …… ☎ Professionnel : ……

Adresse mail : ……

Profession du père : ……Employeur : ……
Profession de la mère : ……Employeur : ……

Sécurité sociale :

Numéro de sécurité sociale : ……
Régime d'affiliation (*) : ☐ LOCAL ☐ GENERAL

CAF :

Quotient familial : ……
Numéro d'allocataire : ……
Régime (*) : ☐ GENERAL ☐ MSA

Enfant :

NOM-PRENOM : ……
Date de naissance : ……
Age de l'enfant : ……

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

L'enfant est-il bénéficiaire de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé ? ☐ OUI ☐ NON

Allergies alimentaires : ☐ OUI ☐ NON
Si oui fournir un certificat médical et compléter la fiche sanitaire.

Repas sans porc : ☐ OUI ☐ NON

*cocher la case qui convient

Adresse si différente du responsable légal :
Rue : ……
Code postal : ……
Localité : ……

<u>Inscription</u> :
DATES SOUHAITEES : …….

PRIX : …….
Nous acceptons les bons CAF et chèques vacances (50 € max /enfant/ semaine), joints à la fiche d'inscription.
Le tarif le plus élevé sera appliqué aux familles ne justifiant pas de leurs revenus.

Mode de règlement :

☐ Participation CE ☐ Bons CAF ☐ Espèces
☐ Chèques vacances ☐ Chèque

<u>Autorisations parentales</u> : **Date :** …….

Je soussigné(e)……,
Responsable légal de l'enfant……
Certifie avoir pris connaissance des conditions de vente et d'inscriptions.
☐ OUI ☐ NON
Signature :

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'approuver.
☐ OUI ☐ NON
Signature :

Autorise la direction du centre à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité. Accepte de payer l'intégralité ou la part des frais de séjours m'incombant ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels.
☐ OUI ☐ NON
Signature :

Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant sur les supports imprimés (brochures, panneaux) et multimédia (blog) réalisés par l'Association de l'Écomusée d'Alsace.
☐ OUI ☐ NON
Signature :

Autorise l'Écomusée d'Alsace à conserver, pendant cinq ans, les informations personnelles portées sur ce formulaire. Celles-ci seront uniquement utilisées en interne en cas de contrôle de la Caisse des Allocations Familiales et pour la diffusion des offres du centre pédagogique de l'Écomusée d'Alsace.
☐ OUI ☐ NON
Signature :

<u>Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :</u>

Nom : …….
Prénom : ……

Nom : …….
Prénom : ……

Prénom : ……
Nom : …….
Prénom : …….

Nom : ……. Prénom : …….

Tableau de suivi à joindre au dossier :

Documents à fournir	OUI
Fiche d'inscription dûment complétée et signée	☐
Fiche sanitaire de liaison dûment complétée et signée (Pas de mention « voir copie vaccins »)	☐
Photocopie du carnet de vaccination **avec le nom de l'enfant**	☐
Attestation d'assurance pour les loisirs **extra-scolaires avec le nom, prénom et date de naissance de l'enfant**	☐
Règlement du coût total du séjour	☐
Tableau de suivi complété	☐

Si votre quotient familial est inférieur à 1562 :

Attestation CAF précisant votre Quotient familial	☐

Conditions de vente à conserver

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par l'Association de l'Ecomusée d'Alsace, association inscrite au Registre des Associations de GUEBWILLER sous VOL. XVIII n°1019, dont le siège social se situe à UNGERSHEIM (68190), chemin du Grosswald, ci-dessous dénommée « l'association » et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à une réservation de l'Accueil de loisirs sans hébergement, dénommée ci-après " l'acheteur ".
La confirmation de la réservation par l'acheteur implique son adhésion, sans réserve, aux présentes conditions générales de vente. Elles prévalent sur toute autre condition sauf dérogation expresse de l'association.

TARIFICATION
Tarif normal : le tarif comprend les activités, les repas, le goûter et les boissons.
Quotient familial : l'application du tarif correspondant au quotient familial <1562 implique la production du justificatif correspondant.
Semaine de 4 jours : le tarif correspondant à la semaine de 4 jours s'applique uniquement pour l'Accueil de Loisirs du 12, 13, 14 et 16 Août 2024.

INSCRIPTIONS
L'inscription se fait à la semaine.

RESERVATIONS

Pré-réservation et Réservation
L'Association ne pratique pas de pré réservation. L'acheteur adresse à l'Association une fiche d'inscription complétée et signée, accompagnée du coût total de la prestation, des fiches sanitaires de liaison et d'une attestation d'assurance concernant les loisirs extra-scolaires. L'Association confirme la réservation dès réception de toutes les pièces. Cette réservation peut être effectuée soit par courrier, soit auprès de l'administration de l'Association de l'Écomusée d'Alsace directement, une semaine au moins avant la prestation.

MODALITES DE PAIEMENT

Tarifs
Toutes les prestations sont payables intégralement au plus tard une semaine avant leur déroulement par chèque, espèces, bon CAF, chèques vacances (montant de 50€ max par semaine), ou virement bancaire. L'Accueil de loisirs ne prendra l'enfant en charge que si le règlement a été effectué en totalité et si les fiches sanitaires de liaison ainsi que l'attestation d'assurance ont été remises.

ANNULATION

Sont dues intégralement les prestations commandées et non annulées à moins d'un mois du début de l'accueil de loisirs (le premier juin 2024).
La direction de l'Association se réserve le droit d'annuler toute réservation si des cas de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignaient, tels que, sans que cette liste soit exhaustive : incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, etc… Dans une telle hypothèse, l'association peut proposer une autre date de venue sur le site.

ASSURANCES

L'association décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier : incendie, et/ou vol, susceptibles d'atteindre les effets, les objets ou matériel apportés par l'acheteur. L'acheteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer de par sa présence sur le site.

CONTESTATIONS

Toute contestation ou réclamation ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée à l'association dans un délai de 8 jours après la visite du client.
Litiges : à défaut de règlement amiable, les tribunaux de Colmar seront seuls compétents.